



Avis de réinscription au titre de l'année universitaire 2024-2025

-Obligatoire-

La réinscription pour l'année universitaire 2024-2025 s'effectuera en deux étapes :

Etape1 : Scanner le récépissé des frais d'assurance (50 DHS)

(à verser sur le compte « Accès à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat » ouvert à Al Barid Bank N° du Compte : 350 810 000000000 6787863 85.)

Etape 2 : Remplir le formulaire de la demande de réinscription en ligne avant le 30/09/2024 (Dernier délai)

- L'utilisation de votre adresse e-mail institutionnelle

(prénom_nom@um5.ac.ma) est obligatoire pour remplir le formulaire.



NB :

- Les étudiants souhaitant se réinscrire pour la deuxième fois dans le même niveau doivent déposer une demande de dérogation au bureau d'ordre avant le 30 septembre 2024.